PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 15 JUIN 2026

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue lundi le 15 juin 2026, 19 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Gaétan Fortin, maire.

L'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt du rapport du vérificateur externe
Monsieur Michaël Rodrigue, de la firme Beaulieu et associés CPA, présente le rapport financier de l'année 2025.

2026-06-168 Dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'année se terminant au 31 décembre 2025 –
Monsieur Michaël Rodrigue, de la firme Beaulieu et associés CPA, présente le rapport financier de l'année 2025.

Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 ainsi que les états financiers consolidés en date du 31 décembre 2025 déposés séance tenante et adopte les états financiers.

2026-06-169 Levée de l'assemblée –
Il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h13 heures.

Je, Gaétan Fortin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaétan Fortin	Brigitte Garceau
Maire	Greffière-trésorière